

**Séance plénière  
du Conseil général du 14 décembre 2011 à 19h30  
à la salle d'étude du Collège de la Tuilerie**

Pour le Conseil général :

Présents : 27 sur 30

Excusée : Mme Violette Husaj, Valérie Deferr et Jannick Bruchez

Pour le Conseil municipal :

Présents : 10 sur 11

Excusé : M. Claude-Yvan Marcoz

---

Le Président du Conseil général, M. Damien Coutaz ouvre cette séance plénière à 19h30 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

La secrétaire procède à l'appel nominal

**27 conseillers généraux sont présents.**

Avec 27 conseillers généraux présents le quorum est atteint. Les délibérations peuvent commencer conformément au règlement.

**1. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 octobre 2011.**

Le bureau n'a reçu aucune remarque ou observation particulière dans le délai de consultation prévu par le règlement. **Il est adopté à l'unanimité.**

**2. Commission de gestion : nomination**

Suite à la nomination de M. Raphaël Crittin au Conseil municipal, le groupe PLR doit proposer un ou une candidate pour son remplacement au sein de la Commission de gestion.

Les chefs de groupes acceptent l'entrée en matière.

M. Damien Abetel, chef de groupe du PLR, propose Mme Sylvia Cabezas comme membre de la Commission de gestion et M. Frédéric Jacquier en tant que suppléant.

**Ces 2 nominations sont acceptées à l'unanimité.**

La nouvelle Commission de gestion, présidée par M. Studer, aura comme membres : Patrick Althaus, Jean-Jacques Bellon, Damien Coutaz, Stéphanie Coutaz, Valérie Deferr, François Farquet, Pascal Magin et Sylvia Cabezas.

Les membres suppléants : Damien Abetel, Anita Charrière, Yannick Es-Borrat, Dominique Formaz, Marc Lavanchy et Frédéric Jacquier.

**3. Budget 2011**

Le Président de la Municipalité, M. Damien Revaz, présente le budget 2012 tel qu'il a été conçu par la Municipalité et comme il a été présenté à la Commission de gestion.

#### Comptes de fonctionnement :

- avec des recettes de fonctionnement de Fr. 19'593'948.- et des charges de fonctionnement de Fr. 19'835'250.-, le budget 2012 prévoit une diminution de la fortune nette au bilan de Fr. 241'302.-.
- La marge d'autofinancement, sans les amortissements comptables, qui s'élève à Fr.1'783'698.-, n' a jamais été aussi importante dans les budgets communaux présentés à ce jour.

#### Les principales nouveautés du budget 2012 :

- les modifications du programme RPT II
- une chambre pupillaire intercommunale
- l'engagement d'un agent de sécurité
- la fiscalité, avec à ce jour une indexation à 155% qui s'élèvera à 160%

#### Comptes d'investissements :

- des investissements bruts de l'ordre de Fr. 6'158'000.-.
- Des recettes d'investissements prévues à Fr. 1'485'000.-.
- Des investissements nets qui s'élèvent à Fr. 4'673'000.-, largement supérieurs à la marge d'autofinancement.

#### Principaux investissements du budget 2012 :

<b>Av. d'Agaune</b>	: Fr. 4'700'000.- 1 <sup>er</sup> tranche.
<b>Ecole primaire</b>	: Fr. 100'000.- Abri bus.
<b>Toit des écoles</b>	: Fr. 135'000.-
<b>Route communale</b>	: Fr. 150'000.-
<b>Zone 30km/h</b>	: Fr. 100'000.- Zone provisoire à Epinassey
<b>Réseaux de service</b>	: Fr. 212'000.-

#### Planification :

Pour 2012-2015, ont été prévus 11Mio d'investissements, ce qui introduirait une augmentation de l'endettement à 4,3 Mio, d'où une augmentation de Fr. 1'000.-par habitant.

L'endettement communal passerait à Fr. 3'500.- par habitant.

#### Principales modifications qui apparaissent dans la planification pour les prochaines années :

- augmentation de la taxe d'écolage du CO dès 2011
- introduction des horodateurs dès 2012
- baisse des coûts de l'électricité dès 2012
- disparition des coûts pour la Tuilerie dès 2013-2014

Au nom du Conseil municipal, le Président propose d'accepter le budget 2012.  
Le président de la Commission de Gestion, M. Jean-Marc Studer délivre son message et le rapport de la Commission de gestion.

Au terme de ses investigations et à l'unanimité de ses membres, la Commission de Gestion propose au Conseil général d'approuver la proposition du Conseil Municipal d'adapter l'indexation à 160% et d'approuver le budget 2012 de la Commune de St-Maurice.

Toutefois, M. Studer aimerait savoir pourquoi en page 1 dans les comptes 2010, la marge d'autofinancement est de Fr. 1'573'000.- alors qu'à la page 107 elle est de Fr. 1'562'000.-

Les chefs de groupe acceptent l'entrée en matière. M. Damien Coutaz passe en revue les différents chapitres pour questions ou remarques.

#### **Questions :**

Mme Mireille Brouchoud : est-ce que le changement du coefficient est un changement à long terme ou est-ce qu'il est en fonction des investissements lourds à venir, vont-ils être adaptés à la baisse ?

M. Damien Revaz : divers éléments entraînent des planifications qui risquent d'avoir des influences à la hausse sur les contributions de la parafiscalité mais dans des proportions qui correspondent à la baisse qui vous est présentée aujourd'hui.

---

M. André Genoud : pourquoi souhaiter engager un agent de sécurité à la place d'un policier à la Police Municipale ?

M. Damien Revaz : aucune décision n'a été prise à ce jour, mais un agent de sécurité pourrait mieux correspondre à nos besoins.

---

M. Damien Coutaz demande aux scrutateurs de prendre place pour procéder au vote.

### **Le budget 2012 est accepté à l'unanimité.**

#### **4. Tour d'horizon**

M. Coutaz passe la parole au président de la Municipalité, M. Damien Revaz.

**CFF** : une étude est en cours au niveau des protections anti-bruit. La législation sur la protection de l'environnement oblige les CFF à procéder à deux assainissements :

- le matériel roulant (système de freinage des trains)
- une analyse des valeurs limites d'émissions (voire de valeurs d'alarme sur les bâtiments proches des voies).

Le projet complet des CFF sera déposé début 2012 et mis à l'enquête publique.

**Fusion avec Mex** : les deux Communes vont déposer un rapport au Conseil d'Etat afin qu'il puisse solliciter d'une décision du Grand Conseil. Les Communes fusionneront seulement après la décision du Grand Conseil et sur le décret relatif à l'aide financière qui sera versée à la Nouvelle Commune.

Elle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les élections d'octobre 2012 donneront les

nouvelles autorités communales propres aux deux Communes.

**AGEPP** : des négociations ont été faites avec l'Etat du Valais, la Commune de Lavey et le Canton de Vaud. Une convention est sur le point d'être signée.

**Chambre pupillaire** : elle entrera en fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Elle dispose de locaux administratifs dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville.

**Giratoire Mauvoisin** : décompte final : Fr. 175'000.-. Il sera tout prochainement illuminé.

**Source du Martolet** : une participation de l'investissement pour le captage de la source avec les CFF sera budgétisée pour 2013.

**Horodateurs** : le Conseil Municipal a confirmé sa volonté d'installer ces appareils avec un système de macarons. Un règlement (concernant les macarons) sera soumis à approbation du Conseil général dans le courant du mois juin 2012.

**Av. d'Againe** : aucune opposition à la mise à l'enquête. Nous allons procéder aux adjudications au début de l'année.

**Postulat entrée Nord St-Maurice** : nous attendons les décisions définitives de la commission de la signalisation routière pour la sécurité du passage piéton à l'entrée Nord ainsi que le passage piéton devant la Boulangerie Rouge.

M. Damien Coutaz passe la parole à M. Dubois pour un résumé de la situation de la construction du nouveau CO.

## **Nouveau CO**

Quelques adaptations à ce projet ont dû être réalisées :

- réaménagement de la cour intérieure du terrain de basket en amphithéâtre.
- Déplacement des locaux techniques.
- Gradins de la salle de sport.
- Esthétique du bâtiment : projet de façades en béton préfabriqué.

La plupart des travaux préparatoires ont été réalisés : les bâtiments ont été démolis, l'ensemble du cadastre sous-terrain a été déménagé, un nouveau transformateur électrique est en fonction. Les travaux de désamiantage et l'élimination de tous les autres matériaux dangereux ont été effectués.

Salle de spectacle : une nouvelle disposition avec un nouveau système d'éclairage.

## **5. Divers**

M. Marti : est-ce que les résultats sur la pose du radar sur la route d'Epinassey sont fiables ? Si l'on sait, que celui-ci a été posé pendant les vacances scolaires et à 20m de certains travaux. J'aimerais que ces remarques soient prises en compte.

M. Crittin : suite à cette constatation, une nouvelle analyse a été mise en place. Effectivement, il en résulte qu'il y a un important dépassement de la limitation de vitesse, surtout par les poids lourds. Pour régler ce problème, une demande de trottoir a été faite.

---

M. Studer : où en est-on dans les négociations avec le Canton concernant les nouveaux

besoins des locaux du Tribunal à Lavigerie ?

M. Revaz : en bonne voie. Nous sommes également en réflexion avec le service des bâtiments sur l'intégralité du complexe de Lavigerie pas seulement pour le ministère public, mais également pour la Police cantonale.

---

Mme Brouchoud : les 3 passages piétons de l'av. des Terreaux sont vraiment dangereux surtout pour les enfants. Pourrait-on envisager de sécuriser aux mieux ces passages.

M. Crittin : je suis entrain d'étudier un nouveau projet pour sécuriser ces zones, éventuellement de remplacer les enfants patrouilleurs par des adultes.

---

Mme Charrière : je tenais à remercier la Municipalité pour la pose des décorations de Noël sur la route d'Epinassey et de la Chapelle.

M. Farquet : suite à la cessation d'activité de Chablais tourisme, que pense faire la Municipalité pour promouvoir au mieux notre office ?

M. Robatel : pour l'instant l'activité de Chablais tourisme est en veilleuse puisque la société anonyme reste encore active, un projet est en cours d'élaboration.

Le Conseil municipal a accepté la proposition d'une collaboration avec l'Office de tourisme de Martigny sur 3 ans, en matière de promotion touristique à l'échelon régional.

---

M. Revaz : pour répondre à la question de M. Studer et de la Commission de gestion, il y a effectivement une variation de Fr. 15'000.- d'amortissement comptable qui ont été pris en compte de manière différente entre le tableau de la p. 1 et de la p. 107. Une vérification sera faite et une réponse vous sera donnée tout prochainement.

---

Cette séance prend fin à 20h34, M. Damien Coutaz nous souhaite de bonnes fêtes et invite toutes les personnes présentes à partager le verre de l'amitié au Troubadour.

Le Président :

La secrétaire :

M. Damien Coutaz

Mme Laura Richard

